

N°2021-12/69B

**Objet : CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ET D'EXPLOITATION THERMIQUE DE LA PISCINE ESPACE AQUASUD : AUTORISATION DE SIGNATURE.**

L'an deux mille vingt et un, le 1<sup>er</sup> décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30, à la salle Marcel Oms à Alénia, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10		Pour :	8
En exercice :	10	Vote :	Contre :	0
Présents :	7		Abstention :	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO.

**Absents excusés :** Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés ayant donné procuration :** Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU.

**Secrétaire de séance :** Jean-André MAGDALOU.

**Date de convocation :** 24 novembre 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

Dans le cadre de la mise en place d'un contrat de performance énergétique et d'exploitation thermique de la piscine Espace Aquasud de Saint-Cyprien, une consultation a été lancée pour passer un marché de services comprenant les prestations suivantes :

- **P1 Energie :**
  - Fourniture de combustible nécessaire à la production de chauffage et d'Eau Chaude Sanitaire sous forme de marché :  
MCI – Marché Compteur avec intéressement
  - Fourniture de l'énergie électrique nécessaire au bon fonctionnement des installations et de l'établissement
  - Gestion de l'eau nécessaire au bon fonctionnement des installations et de l'établissement
- **P2 Maintenance** Prestations de conduite, maintenance, entretien et suivi des installations de génie thermique, climatiques, chauffage/ ventilation/ climatisation (CVC) et traitement d'eau pour l'ensemble du site et des matériels
- **P3 Garantie Totale** Prestations de gros entretien et garantie totale des installations de génie thermique, climatiques, CVC et traitement d'eau sur l'ensemble du site. Le P3 sera du type GTR (garantie totale avec répartition).
- **Travaux** Prestations de réalisation des travaux d'améliorations énergétiques pour l'ensemble du site.

Il est demandé au titulaire de s'engager à :

- Atteindre l'Objectif d'Amélioration de la Performance Énergétique (contractuellement garanti pendant la durée du marché), exprimé en niveau de consommation d'énergie finale à atteindre,
- Respecter le Niveau de Service Contractuel défini au CCTP.

Après examen et jugement des offres, la proposition de l'entreprise DALKIA, dont le montant global s'élève à 1 459 250,72 €HT pour une durée de 8 ans, apparait comme la plus avantageuse économiquement. Le montant de l'offre est ventilé comme suit :

- Prestations P1, P2, P3 : 896 108,75 € HT
- Travaux obligatoires : 507 924,88 € HT
- Travaux proposés : 55 217,09 € HT

La commission d'appel d'offres réunie le 23 novembre 2021, a entériné ce choix.

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

↳ **APPROUVE** la passation du contrat de performance énergétique et d'exploitation thermique de la piscine Espace Aquasud avec l'entreprise DALKIA pour un montant de 1 459 250,72 € HT et un délai d'exécution de 8 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer le contrat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20211201-2021-12-69B-DE  
Date de télétransmission : 03/12/2021  
Date de réception préfecture : 03/12/2021